ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

UN AGENT GRAVEMENT BLESSÉ DANS UN TAMPONNEMENT

Hier après-midi, vers 3 h. 1/2, le tramway E passait rue de la Gare, se dirigeant vers la Grand'Place, lorsqu'il fut tamponné par un camion automobile qui sortait à reculons de la rue Pasteur pour changer de direction.

L'agent de police Célestin Dujardin, qui était de service sur le tramway et se trouvait sur le marchepied, fut projeté sur la chaussée et roula sous les roues de l'automobile.

MM. les docteurs Butuille et Faidherbe, appelés en hâte, lui ont donné les premiers soins. Croyant à une fracture du bassin, ils ont fait admettre M. Dujardin à l'hôpital de la Fraternité, pour l'opérer immédiatement.

Le camion était conduit par M. Ernest Hodevart, 24 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue Puget, 5.

UNE FILLETTE TOMBE DANS LE CANAL

Hier, vers midi, la petite Antoinette Vermuück, âgée de 10 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Carpentier, 6, est tombée accidentellement dans le canal, quai de Calais.

Attirés par les cris de l'enfant, deux agents de service à cet endroit, MM. Dubocage et Herlin, se sont portés immédiatement à son secours et ont pu la retirer très rapidement de l'eau. Elle a été transportée saine et sauve à son domicile.

VOL DE BICYCLETTE

Une bicyclette a été volée hier à M. Emile Crépin, demeurant rue Pellart, 85. Une enquête est ouverte.

HARMONIE MUNICIPALE

Répétition générale à l'Ecole nationale de Musique aujourd'hui vendredi, à 19 heures précises.

CYCLISTES EN DEFAUT

Pour circulation à bicyclette sur un trottoir et défaut de plaque d'identité à leurs machines, contravention a été infligée à : Camille Duguyt, mécanicien, rue du Blanc-Seau, 522 ; Jean Delrue, constructeur, rue Notre-Dame, 39, à Roubaix ; Jules Colpart, modeleur, rue de Roubaix, 78, à Mouvaux ; Julien Vandevelde, mécanicien, rue Vauban, 74, à Mouvaux ; Charles Spinnewyn, industriel, rue de Lille, 160 ; Joseph Romaele, électricien, à Wattrelos, rue St-Gérard, 18 ; René Marescaux, 15 ans, rue du Cimetière, 11, Lannoy.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Le nommé Oscar Timmerman, 46 ans, zingueur, domicilié à Gand (Belgique), a été arrêté mardi par le service de la sûreté, pour infraction à l'arrêté ministériel du 8 juin 1901, qui lui interdit l'accès du territoire français.

Il sera conduit au Parquet de Lille.

TOURCOING

LE RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge au Conditionnement, place Sébastopol. — Le vendredi 4 juin, 1 litre par personne, pour 1.80 :

Secteur 6 : cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 ; cartes roses, pairs, de 10 à 11 ; impairs, de 11 à 12. — Secteur 7 : cartes grises, pairs, de 2 à 3 heures ; impairs, de 3 à 4 ; cartes roses, pairs, de 4 à 5 ; impairs, de 5 à 6.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

AVIS AUX CHOMEURS. — Les personnes touchant les secours de chômage sont invitées à remettre leur carte de salaires, signée jusqu'au 30 mai inclus, au bureau, rue Jean-Jaurès, 60, le vendredi 4 juin : numéros 1 à 2,500, 8 h. à midi ; 2.501 à 5.000, de 14 à 17 h. 30.

Nota. — Les personnes qui n'apporteront pas leur carte de salaires seront considérées comme renonçant aux secours et seront rayées des états de paiement.

DUNKERQUE

LES FRAUDEURS

Deux fraudeurs qui transportaient sur leur dos et sur une bicyclette, qu'ils conduisaient à la main, des bonbonnes d'alcool provenant, croit-on, d'un vol commis en gare de Bergues, ont été rencontrés par deux douaniers, dont l'un a été renversé par un des fraudeurs. Ces derniers ont réussi à s'enfuir, mais en laissant entre les mains des douaniers une bicyclette, quatre bonbonnes d'alcool et une casquette.

EQUIPAGE EN REBELLION

Une enquête est ouverte sur les actes de violences dont a été l'objet le capitaine anglais Tarru, du cargo « Vigo », arrivé de Bombay, de la part du maître d'équipage du bord et de six matelots.

Assailli sur le quai, le capitaine dut à l'intervention des éclusiers du quai Trystram de ne pas être jeté à l'eau.

Le capitaine Tarru, qui n'était plus en sûreté à bord de son navire, s'est réfugié à bord du vapeur anglais « City ».

LES FRAUDEURS EN AUTO. — Une auto de fraude, montée par quatre individus, a été poursuivie par deux douaniers en bicyclette jusqu'à Saint-Omer. Les douaniers ont essayé plusieurs coups de feu, tirés par les fraudeurs.

MISE EN LIBERTE D'UN GREVISTE. — Un marin, Joseph Germari, arrêté pendant la grève pour entrave à la liberté du travail, a été remis en liberté provisoire, sous une caution de 700 francs, versée par la Bourse du Travail.

La Vie Ouvrière

VERS LA NATIONALISATION !

Il est nécessaire d'exposer au public, au grand public, celui qui suit les événements en spectateur, jusqu'au jour où les événements l'entraînent, le forcent à prendre position ; il est nécessaire, dis-je, d'exposer à ce public les raisons qui nous ont déterminés à déclencher notre grève, à la mener dans le sens où elle s'est développée.

Ceux qui ignorent tout de nos organisations peuvent s'imaginer que la C. G. T. sort vaincue de la bataille.

Nous, qui avons vécu ces heures de la lutte avec elle, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer le merveilleux ensemble du mouvement, et nous sommes aujourd'hui définitivement rassurés, quant à l'avenir.

La Fédération des Cheminots ayant déclenché l'action sur le terrain de la « Nationalisation », la C. G. T. fit appel, pour soutenir la lutte, aux corporations du Cartel, Marins, Dockers, Mineurs qui répondirent unanimement à l'appel. Ceci est de l'histoire : tout le monde a pu le contrôler.

Si nos camarades des Réseaux du Nord et de l'Est avaient suivi le mouvement, quelle aurait été la situation ?

Le pays, en proie aux profiteurs qui ont engrangé, emmagasiné des stocks, pour maintenir la hausse, privé des ressources de l'extérieur, se retournait contre les accapareurs, et les obligeait à jeter sur le marché les réserves.

O, bien sûr, les grévistes n'en auraient guère profité. Les adversaires seuls, ayant un pouvoir d'achat suffisant, auraient essayé d'organiser la résistance. Mais les corporations demeurées au travail auraient bénéficié de ces denrées et l'été l'épuisement des réserves.

L'Est et le Nord, n'arrêtant pas, c'était la trouée ouverte sur l'Etranger. De Belgique, d'Allemagne, le ravitaillement en charbon, en denrées, put se faire.

Nos camarades cheminots n'ont pas compris l'importance de leur rôle, ni la haute portée morale et matérielle de notre mouvement ; c'est pourquoi il a fallu mettre en ligne les réserves.

Cependant, par le jeu de l'Internationale, nous pourrions bloquer quand même le pays. Nous dirons quelque jour à quel mobile de haute portée morale, ne le faisant pas, nous avons obéi.

Le coup que nous avons donné a été suffisamment rude pour qu'immédiatement le Gouvernement se soit mis en mesure de réaliser en partie ce que de notre programme il lui est possible de réaliser.

Prisonnier d'un Parlement rétrograde, prisonnier des forces industrielles et financières, il a menacé et fini peu à peu par céder. De concessions en concessions, il ira jusqu'à l'acceptation totale, malgré lui, parce que la logique des événements l'y amènera à bref délai.

La nationalisation des Chemins de fer ! mais, tout le monde la désire ! Les industriels, les commerçants, les premiers...

Combien de fois n'ont-ils pas réclamé contre les transports, contre les services publics !...

La C. G. T. les convie à participer à la gestion de ces services publics ; la C. G. T. les invite à réclamer avec elle l'accession dans les Conseils d'Administration, et ils refuseraient ?

Par la nationalisation, nous proposons de résoudre la crise en permettant aux usagers, aux industriels, aux voyageurs, aux consommateurs, aux techniciens, aux producteurs, aux cheminots, à tous ceux, en un mot, qui sont intéressés à l'exploitation normale des Chemins de fer, de prendre part au développement de ce service public dans un sens utile à la Nation.

Jusqu'à ce jour, seuls, les actionnaires donnaient l'impulsion à cette exploitation dans le but unique de faire rentrer des dividendes dans la caisse des Compagnies.

Nous demandons que ce régime cesse. Nous demandons que, seul, l'intérêt général compte ; que le développement du Réseau national ne soit plus entravé par des considérations, des combinaisons financières étroites, mais que l'action soit toujours subordonnée à cet idéal supérieur : le développement économique, le mieux-être de la Nation.

Mais l'Etat, dira-t-on, que devient-il ?

L'Etat, mais il est indispensable : c'est le balancier, le compensateur obligé.

Son délégué contrôle le mouvement financier. Intervient pour équilibrer le crédit nécessaire au développement de l'outillage. Pour balancer le budget des organismes nationalisés.

Pourquoi alors en présence de l'effort que nous faisons pour faire rendre aux richesses ouvrières nationales leur maximum trouvons-nous les industriels, les commerçants, les financiers contre nous. C'est parce qu'ils se rendent compte que la nationalisation doit être intégrale ou ne pas être. Parce qu'ils savent qu'après les services publics l'industrie elle aussi sera nationalisée et c'est pour cela qu'ils se cramponnent à leurs chancelants privilèges et c'est pour cela qu'ils cherchent à briser l'organisation syndicale qui en dehors de tout esprit de parti, dans une pensée uniquement altruiste nationale par la force seule de son bon sens inéluctablement arrivera à la briser.

C'est pourquoi à tous nous crions : « Redoublez d'énergie. Le 1er choc a porté plus que jamais, il faut que les ouvriers fassent bloc contre un parlement d'affaire. Plus que jamais il faut que les syndicats se renforcent pour que dans un avenir tout proche la classe ouvrière enfin régénérée et libre montre sa voie à la nouvelle humanité.

D. BONDUES, secrétaire de l'U. D. des syndicats ouvriers du Nord.

Aux Employés

Il y a quelques jours, à cette même place, j'appelais votre attention sur le fait que certains de vos collègues, assez nombreux, hélas ! tenaient un langage à l'égard de la C. G. T. qui n'est pas celui de la raison.

J'ai essayé, trop imparfaitement, de démontrer qu'ils étaient dans le tort, mais, grâce à l'hospitalité des colonnes du « Réveil du Nord », je vais tâcher de continuer un brin de conversation.

Camarades employés, il y a vraiment trop longtemps que nos frères ouvriers luttent seuls, avec, on peut le dire, une énergie farouche contre tous les exploiteurs de tout acabit, les leurs, les vôtres.

Oseriez-vous indéfiniment bénéficier des avantages de bonnes lois sociales, notamment celles sur le repos hebdomadaire, sur la création de conseils de prud'hommes employés, sur la réduction des heures de travail, sans apporter votre part d'effort ?

Employés, garçons de rayon, à qui devez-vous l'apparition du décret sur la réglementation des étalages extérieurs ?

Et les lois sur l'hygiène, les accidents de travail, etc.

Quelle dette formidable vous avez ainsi contractée, peut-être sans vous en apercevoir, à l'égard de vos camarades ouvriers, groupés depuis longtemps dans les organisations syndicales, à l'égard de leurs élus.

Ces lois n'ont pu être votées que grâce à l'action revendicative incessante des syndicats ouvriers adhérents à la C. G. T.

Qui a veillé à leur application large ; les élus, la classe ouvrière organisée et aussi et surtout la C. G. T.

Ces temps derniers, en pleine crise de vie chère, qui, hélas ! ne s'atténue guère, malgré les belles annonces de baisse, ces temps derniers, dis-je, que serait-il arrivé, sans cet organe puissant qu'est la C. G. T., qui toujours s'applique à solutionner les conflits au mieux des intérêts communs et sait en définir les causes, les raisons profondes.

Sans la C. G. T., nous aurions assistés à une véritable hécatombe de grèves, grèves sanglantes, peut-être, tournant à l'émeute, couronnant ainsi d'une teinte sinistre cette période de mercantilisme insensé.

Cela aurait peut-être plu à certains individualistes inconscients.

Non, la C. G. T. ne rêve pas de désordre, elle l'a déclaré hautement.

Organe méthodique de centralisation, elle est l'incarnation des groupements syndicaux, elle est représentative des aspirations de toute une masse dont l'élite connaît les désirs et les sentiments.

Organe d'ordre purement économique, elle étudie et traduit en projet réalisable les vœux exprimés clairement par telle ou telle corporation et prend soin, en harmonisant les égoïsmes, de veiller aux intérêts communs.

C'est tellement vrai, qu'elle devient de plus en plus le centre d'attraction des travailleurs groupés, on peut dire sans aucune exagération, que toutes professions manuelles et intellectuelles y sont représentées largement.

Pour toutes ces raisons, votre devoir est tout tracé, camarades employés, demeurez de plus en plus attachés à votre organisation syndicale.

Vous avez un intérêt primordial et immédiat à demeurer groupés.

En effet, que la vie chère continue à l'être, et il vous faudra lutter pour l'obtention de nouvelles augmentations de salaires.

Si, par contre, nous assistons à une baisse sensible, vous aurez alors à défendre âprement, et pied à pied vos intérêts, car le patronat s'appliquera, n'en doutez pas, à précipiter la chute de vos salaires ou tout au moins à les réduire notablement et dans une proportion qui dans beaucoup de cas, dépassera le coefficient de baisse du coût de la vie.

Si, à ce moment-là, de votre faute, le Syndicat ne dispose pas d'effectifs suffisants, pourra-t-il vous soutenir, vous défendre efficacement ?

Se plaindre, n'est rien ; agir, c'est mieux. Et puis, n'avez-vous que des questions de casse-croûtes à discuter, à faire aboutir ? Le délai-congé, les retraites, les vacances, la défense en justice par la prise en possession des conseils de prud'hommes employés ou siègent de votre faute, les hommes du patronat.

Croyez-vous que tout cela est à négliger ?

Employés, mes amis, il y a du pain sur la planche. Mettez-vous à l'œuvre !

Le Secrétaire général : A. RAUX, 28, rue de Fives.

UN ORDRE DU JOUR DU CONSEIL INTERSYNDICAL DE L'HABILLEMENT

Le Comité intersyndical de l'habillement, réuni le jeudi 3 juin 1920, à la Bourse du Travail, après avoir pris connaissance des paroles prononcées par un employeur à l'adresse des déléguées de sa maison ;

Après avoir entendu les déléguées de chaque organisation (coupeurs, presseurs, tailleurs, régleurs, déclare que la fonction de délégué du syndicat des ouvriers en confection implique la confiance des syndiqués en leurs camarades investis de cette fonction ; que le patron en question ayant eu jusqu'à ce jour avec les déléguées de sa maison des entretiens très courtois, trouve étrange son attitude de ces derniers jours envers ces dernières ;

Décide en outre de maintenir dans leurs attributions les déléguées que les ouvrières en confection ont librement et régulièrement nommées tout en espérant qu'en aucune façon ces ouvrières ne seront plus inquiétées dans l'avenir et termine en déclarant hautement que toutes les organisations de l'habillement sont solidaires les unes des autres.

Le secrétaire : M. PORREYE.

MEETING SYNDICALISTE

Dimanche 6 juin, à 10 heures 30 du matin, Halle aux Sucres, grand meeting, sous la présidence du camarade A. BAUCHE, secrétaire de la Bourse du Travail, avec le concours des camarades DUMERCQ et THYS. Etant donné la personnalité et la valeur des orateurs, qui prendront la parole, nous comptons sur la présence de tous les camarades appartenant aux organisations ouvrières.

Pour la Bourse du Travail : A. BAUCHE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Les ouvriers chaudronniers, tuyauteurs et monteurs sans travail peuvent se présenter au bureau du Syndicat, rue de Fives, 28, pour travail.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

AUX CHEMINOTS

Vendredi, à 17 heures, salle Vauban, assemblée générale des Syndicats des cheminots de Lille et d'Hellemmes.

Ordre du jour : pourquoi nous avons fait grève ; responsabilité ; réintégration ; causerie sur le statut du personnel.

Orateur : MERCIER, mécanicien du dépôt de la Plaine, délégué de la Fédération du Nord.

EMPLOYES. — Les membres composant le Conseil d'Administration sont priés d'être tous présents à la réunion mensuelle qui se tiendra au siège 28, rue de Fives, vendredi 4 juin, à 7 heures précises, dubeaux du 1er étage.

Le secrétaire général : A. RAUX.

SYNDICAT DES TAILLEURS ET SIMILAIRES

Section des régleurs, tailleurs en confection. — Vendredi 4 courant, à 7 heures du soir, salle de la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de la section.

Ordre du jour : salaires, questions diverses.

Le secrétaire, M. PORREYE.

ASSOCIATION DES DOUBLEURS EN CONFECTION

Vendredi 4 juin, à 6 heures et demie du soir, assemblée extraordinaire, au siège, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence obligatoire de tous.

Le secrétaire, A. COUROUBLE.

AUX OUVRIERS DU GAZ

— Vendredi à 6 heures 30, assemblée générale pour tous les ouvriers. Présence indispensable.

Nous donnerons à cette réunion toutes les explications concernant le nouveau barème de salaires.

E. VAILLANT.

SAMEDI

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — **Section des Mécaniciens, Ajusteurs, Tourneurs, Forgerons, Machines Outils, etc.** — Assemblée générale de la section le samedi 5 juin, à 6 heures du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DU BATIMENT

Section de Phalempin. — Une assemblée aura lieu samedi 5 juin, au siège salle Tesleün.

Le secrétaire : G. DUBACQ.

A ALLENNES-LES-MARAIS

Réunion des ouvriers mineurs samedi prochain 5 juin, à 5 heures et demie du soir, chez le camarade Goudin Louis.

Le secrétaire : MENUE Louis.

PARTI SOCIALISTE

Réunion du Comité Central

Samedi, à sept heures très précises du soir, sous la présidence du citoyen DENEUBOURG, assemblée générale à l'Union de Lille. Ordre du jour : Causerie par le camarade CRETON, sur « La Crise du Charbon ».

Une question d'une importance capitale devant être discutée après les déclarations de notre ami l'adjoint au maire, la présence de tous les membres est indispensable.

Le secrétaire : E. BAILLY.

COMITE JEAN JAURES DE SAINT-MAURICE

Tous les membres du Comité sont priés de se rendre au siège, chez Leplat, 237, rue du Faubourg de Roubaix, le dimanche 6 juin, à 14 heures du soir, pour partir avec le drapeau à la manifestation du Faubourg de Valenciennes, chez Darras.

L'insigne est de rigueur.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

COMITÉ DU REVEIL SOCIAL. — Le Comité du « Réveil Social », invite tous ses membres à assister à la manifestation qui aura lieu dimanche, 6 juin, au Faubourg de Valenciennes. Rendez-vous chez le camarade Darras, rue du Faubourg de Valenciennes, à 2 heures 3/4.

Nous comptons sur la présence de tous les membres du Comité.

Le Secrétaire : VERCAMPT.

Comité « La Justice ». — Le Comité « La Justice » organise une grande soirée récréative, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 5 heures précises du soir, à son siège, 19 bis, rue de la Justice.

Nous espérons que tous les membres avec leur famille, répondront présent à l'appel du Comité.

Le secrétaire, Ch. COUSSEMENT.

Section de Lomme. — L'assemblée générale aura lieu le dimanche 6 juin, à 4 heures, dans la salle Dereuse, au Marais.

Ordre du jour. — Organisation des jeux de propagande.

SECTION DE SAINT-ANDRE. — Assemblée mensuelle samedi, 5 juin, à 7 heures du soir, au siège, rue de Lille.

Ordre du jour. — Lecture des procès-verbaux ; Causerie par le camarade Lebreton, secrétaire de la section de La Madeleine, et le camarade Garot ; Questions diverses ; Adhésions nouvelles ; Cotisations.

Présence indispensable.

Le secrétaire : L. BRODEL.

SECTION DE TEMPLEUVE. — Les membres du Parti Socialiste de la section de Templeuve sont invités à assister à la réunion mensuelle, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 7 heures du soir, au siège, salle Dubus-Delzenne.

Ordre du jour. — Réunion mensuelle ; compte rendu financier ; Questions diverses.

Présence indispensable.

Le secrétaire : L. DEPERNE.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

GROUPE « CLARTÉ »

Section du Nord. — Dimanche, 6 juin 1920, à 10 heures précises, salle du Tivoli, 28, rue de Fives, Grande Conférence : « Les Intellectuels contre la Guerre », par Paul Colin, secrétaire de la section belge de « Clarté », directeur de l' « Art Libre ».

Audition de poèmes de Marcel Martinet, Jouve, Vildrac, Garnier. — **Participation aux frais : 0.50 c.**

Le secrétaire : E. DONCE-BRISY.

LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE

Ligue Testamentaire Socialiste du Faubourg de Valenciennes. — La Ligue Testamentaire Socialiste du Faubourg de Valenciennes invite cordialement tous les libres-penseurs socialistes, les membres du Parti, les coopérateurs de l'Union, les différents Syndicats affiliés à la C. G. T., les anciens combattants, les glorieux mutilés, les jeunes gardes socialistes, en un mot tous ceux qui veulent le triomphe des idées républicaines et laïques, à assister en grand nombre à la grande sortie de propagande qu'elle organise dans le populeux quartier de Fives, le dimanche 6 juin, à trois heures.

La Ligue s'est assurée le bienveillant concours des Bigophones de Mons-en-Barœul. Comme les femmes et enfants ont aussi le droit de prendre un peu de plaisir, il y aura à l'issue de cette manifestation, un grand concert avec le concours de brillants artistes.

A sept heures du soir, conférence par notre ami Charles Saint-Venant, député du Nord, sous la présidence du citoyen Bronchart.

LIBRE PENSÉE « LA LILLOISE »

Les camarades sont invités à assister à la manifestation du faubourg de Valenciennes, qui aura lieu le dimanche 6 juin, à 3 heures. Réunion au siège, estaminet de « Versailles », rue de Poids, 49, pour partir en groupe, avec la section du P. S.

L'œil critique.

L'œil critique de Madame, trouve que Monsieur n'a pas bonne mine. Monsieur, en effet, par suite de travaux sédentaires, n'a pas des fonctions régulières et il a mauvaise mine, le teint terreux, plombé, quelques boutons, quelques furoncles.

Que Monsieur prenne la SCAVULINE, purgatif-laxatif, en dragées sans goût, sans odeur, qui agit doucement, plaisamment. Les fonctions redeviendront journalières et Monsieur aura la mine bonne, claire et fière.

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Baillu, Paris. Fr. 3.- la boîte, plus Fr. 0.30 timbre-taxe par boîte, pour nombreuses purgations.

LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE DU SUD. — Assemblée général samedi 5 juin, à 7 heures 30 précises du soir, au siège de la Société, chez le citoyen Baert, rue du Pole-Nord.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Question financière. — Compte rendu du Congrès. — Questions diverses. — Manifestation.

LE SECRETAIRE.

Groupe Henri Ghesquière. — Vu la réunion du Comité central de samedi prochain, la réunion des camarades de la Libre Pensée, groupe Henri Ghesquière, aura lieu le vendredi 4 juin 1920, à 7 heures, au siège. — Ordre du jour : Organisation du concours de bac.

LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE DES DROITS DE L'HOMME DE FIVES, SAINT-MAURICE

Rendez-vous de tous les membres du Groupe chez Verrier, 28, rue Rubens, à Fives, à 14 heures du soir, pour se rendre avec le drapeau à la manifestation du Mont-de-Terre, Faubourg de Valenciennes, le dimanche 6 juin 1920.

Le port d'insigne est obligatoire.

Le Secrétaire : BONNELLE.

GROUPE DES PROLETAIRES, DES VIEILLARDS D'HOSPICES

Tous les membres du groupe sont invités à se rendre en groupe et drapeau à la manifestation du Mont-de-Terre, que la Ligue Testamentaire du Faubourg de Valenciennes organise le dimanche 6 juin. Rendez-vous à Brûle-Maison, à 13 heures.

L'insigne est de rigueur.

Le Secrétaire : JACOBS J.-B.

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

SECTION LILLOISE. — Le groupe Lillois de « Clarté » vient de nous adresser une convocation pour la conférence qu'il organise le dimanche 6 juin, à 10 heures du matin, 28, rue de Fives.

Cette conférence sera faite par le camarade Paul COLIN, secrétaire de la section belge de l'Internationale de la Pensée (Clarté) qui y traitera : « Des Intellectuels contre la guerre ».

Comme tout ce qui intéresse l'action anti-guerrière ne doit pas nous laisser indifférent, je fais un pressant appel à tous nos camarades de l'Association républicaine des Anciens Combattants, et aux Anciens Combattants de toutes les organisations, pour qu'ils assistent nombreux à cette conférence.

La participation aux frais est de 0 fr. 50, mais l'excédent des recettes sera versé par les organisateurs à la Caisse de secours des Mutilés, Veuves de guerre nécessiteux de l'A. R. A. C.

Secrétaire de la Section Lilloise de l'A. R. A. C. Louis NACHTERGAELE.

Organisation de premier ordre (Exportation-Importation) ayant relations avec hautes notabilités de tous pays cherche capitaux importants pour étendre affaires — Gros rendement assuré — Situations encore vacantes pour personnes actives, instruites et de bonne éducation ayant garanties. Ecrire : Roche, 1, rue Pépinière, Paris.

A ROUBAIX

POURQUOI LA GREVE DES TAILLEURS DE PIERRES BLEUES ET DES MARBRIERS N'EST PAS ENCORE TERMINEE.

Depuis six semaines, les ouvriers tailleurs de pierres bleues et marbriers sont en grève, par suite d'une promesse faite et non tenue par les patrons, d'accorder une augmentation de salaires, un surplus à l'heure pour l'usure de l'outillage, et le cachet artistique de cette corporation.

Le 26 avril, les ouvriers se sont mis en grève. Immédiatement, le syndicat ouvrier du bâtiment a essayé de rentrer en pourparlers pour arriver à une solution. Les patrons refusèrent. C'est alors que les ouvriers décidèrent de mettre Roubaix à l'interdit. Les ouvriers travaillent en ce moment dans d'autres corporations que la leur.

Ces jours derniers, M. Robert, inspecteur du travail, avec toute l'impartialité qu'on lui connaît, est allé voir MM. les barons de la pierre, afin de voir si une entente ne pouvait se faire pour mettre fin au conflit. Il s'est heurté à la même intransigeance que les ouvriers rencontrèrent au début de la grève, refus catégorique de causer.

Ces MM. ont la tête aussi dure que la pierre et ont, à la place du cœur, un morceau de marbre. Il faut que vous le sachiez, messieurs, les ouvriers résistent depuis six semaines. Ils résisteront encore, si c'est nécessaire, jusqu'au jour où vous voudrez bien nous entendre et discuter nos revendications.

Vous pouvez employer tous les moyens d'intimidation, cela ne changera rien à la situation. Ce ne sont pas les quelques dévoyés de la corporation qui nous feront changer notre attitude.

Dès à présent, des dispositions vont être prises avec la Centrale de la Pierre de Belgique et tous les centres carriers de France, Roubaix restant toujours à l'interdit, pour qu'aucun ouvriers ne doive se diriger sur notre ville.

Notre cause est juste, nous devons triompher. Tant pis pour les patrons qui ne le voient pas !

Le Syndicat du Bâtiment.

DANS LA BRASSERIE

Les camarades de la commission administrative du syndicat, ainsi que tous les délégués de brasseries, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 5 juin, à 6 heures du soir, à la Bourse du Travail.

Vu l'importance de la décision à prendre, tous les camarades se feront un devoir d'être présents à la réunion.

UN APPEL AUX SECRETAIRES DES SYNDICAT ; BELGES

Le Syndicat du Bâtiment de Roubaix vient d'adresser à tous les syndicats du littoral belge la lettre suivante :

« Camarade Secrétaire,

» Comme vous avez pu l'apprendre, depuis six semaines il existe à Roubaix une grève d'ouvriers tailleurs de pierres bleues et marbriers. Devant le refus des patrons de discuter, notre Syndicat a mis Roubaix à l'interdit. Or, il vient d'être porté à ma connaissance que les patrons vont écrire à leurs ouvriers qui habitent la Belgique qu'ils peuvent revenir, un arrangement étant intervenu entre les patrons et le Syndicat.

Veuillez donc aviser tous les camarades de votre localité que cela est archi-faux, qu'aucun accord n'est fait avec les patrons marbriers, qui persistent toujours à ne pas vouloir discuter avec le Syndicat, et que si les camarades reviennent ils en seront pour leurs frais.

Je compte sur vous pour faire le nécessaire à ce sujet.

Le Secrétaire.

VIENT de PARAITRE

GUIDE des ÉPOUX

SEUL OUVRAGE COMPLET

Curieux, Pratique et Instructif sur le MARIAGE et SON HYGIÈNE

Indispensable à tous.

Envoi franco contre 2 fr. 50 en timbres, bons ou mandats.

Lr. LIBRAIRIE D'HYGIÈNE, 8, Rue Renault, Paris (XIe).

BOURSE DE LILLE

DU 3 JUIN 1920

CHARBONNAGES	Cours préced.	Cours du Jour
Albi (action 100 t. p.)	764	765
Aniche (le 1/240 de denier)	4550	4515
Anzin (le 1/100 de denier)	13660	13750
Béthune (Bully-Grenay) (part)	12550	12400
— (cinquantième de part)	270	260
Bruay (action)	3150	3051
— (dixième)	319	325
Carvin (action 100 t. p.)	1115	1125
Clarence (action 250 t. p.)	698	...
Courrières (action 100 t. p.)	2690	2650
Crespin-Nord, émis. 1905, tit. verts	225	245
Douchy (action 200 t. p.)	1690	1625
Dourges	679	681
Escarpelle (action 100 t. p.)	1248	1200
Ferfay (action 125 t. p.)	1645	1640
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	190	190
Gouy-Servins (action 500 t. p.)	...	...
Lens (action)	1850	1800
— (dixième)	192	187
Liévin (dixième)	4760	4575
— (trois centième)	178	170
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1599	1599
Maries 30 % (part d'ingénieur)	4905	4925
— 70 % (Société Rainbeaux)	7900	7850
— 70 % (vingtième)	406	400
Meurchin (action 100 t. p.)	2150	2100
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	125	120
Ostricourt (action 50 t. p.)	925	920
Thivencelles (Soc. ano.) act. 500 t. p.	4070	4025
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	420	412
Vicoigne et Nœux (action)	3800	3725
— (dixième)	400	395

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced.	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p)	585	534
— (part de fondateur)	1000	980
Dabrowa (action 500 t. p.)	1550	1500
— (part de fondateur)	21800	22250
Grabownika (action 500 t. p.)	1300	1355
— (part de fondateur)	2500	2500
Karpathes (action 100-10 remb.)	1271	1272
d° (part de fondateur)	19500	1960.
Polana (action 500 t. p.)	570	575
— (part de fondateur)	750	735
Potok (action 500 t. p.)	805	780
Wankowa (action 500 t. p.)	1149	1120
— (part de fondateur)	650	625

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours préced.	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1145	...
Aciéries de France (action 500 t. p.)	1130	1124
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	844	799
Denain et Anzin (action 500 t. p.)	3500	3670
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	1299	...
Fives-Lille (action 500 t. p.)	2100	2000
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	2855	2830
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	2700	...
Margarinerie Béthune (act. 100 t. p.)	300	30.
Etabliss. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	1525	1475
La Lucette (action 100 t. p.)	370	...
Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.)	1295	1270
Cie Ind. de Mat. de tr. (act. 500 t.p.) (nos 22001 à 46.000)	705	70.

OBLIGATIONS 6 % nets

DE TOUS IMPOTS PRESENTS ET FUTURS

COMPTOIR

DE L'INDUSTRIE LINIÈRE

PRIX D'ÉMISSION : FRS 500

INTERET ANNUEL : 30 FRANCS NETS

Les souscriptions sont reçues au :

CRÉDIT DU NORD

A LILLE, à PARIS et dans ses succursales, agences et comptoirs.

(L'insertion légale a paru au « Bulletin des Annonces légales Obligatoires » du 17 Mai 1...)

Le gérant : Emile GEST

Imprimerie du Réveil du Nord.

Nini-Soleil

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par ELY MONTCLERC

Sonnez quand vous aurez besoin de quelque chose, une servante est attachée à votre service, seulement je vous préviens qu'elle ne parle pas français et qu'il faudra écrire vos ordres.

— Elle peut les faire traduire par quelqu'un, vous, peut-être ?

— Moi, oui, quand je serai là, ça dépend.

Il y a aussi la question du médecin : on vous demande de bien vouloir vous enfermer dans le cabinet de toilette lorsqu'il viendra.

— Comment serai-je prévenue ?

— Par trois coups de cette sonnerie électrique ; on sonnera également trois fois quand vous pourrez revenir.

Naturellement vous dormirez auprès du petit homme et voilà tout ce que je puis vous dire pour le moment.

— Mais s'il guérit, nous séparera-t-on de nouveau ?

Nini détourna la tête...

— Comment répondre de ce qui arrivera ? Je ne suis qu'une... qu'une ménagère, je vous le répète, ma pauvre chère demoiselle.

J'obéis, je ne commande pas.

Que l'enfant soit sauvé, là-dessus, nous sommes d'accord. Ensuite, eh bien ! ensuite on verra.

Ce raisonnement était si juste qu'il convainquit la jeune fille. Elle inclina silencieusement la tête. Nini comprit qu'elle ne dirait plus rien et, l'ayant saluée, se retira.

Jacobus et Yvan la happèrent au passage. Elle triomphait, ses beaux yeux lançaient des flammes.

Rieuse, elle se laissa entraîner dans un salon du rez-de-chaussée où l'on pouvait parler à l'aise.

— Qui est-ce qui avait raison ? fit Nini. Qui est-ce qui a gagné ? Croyez-vous que je vous l'ai ramenée promptement cette belle demoiselle ? Ah ! ça n'a pas fait un pli !

— Elle vous a demandé des explications ?

— Parbleu ? c'est élémentaire, monsieur Jacobus, mais soyez calme, je n'ai rien dit de trop, rien que ce dont nous étions convenus avec M. Arenberg.

D'ailleurs, cette demoiselle n'a pas insisté, aussitôt que j'ai eu parlé du petit : je vous suis ! qu'elle a fait. Oh ! c'est une brave créature qui n'a que sa parole.

Vous avez vu tout à l'heure ? Je la conduisais par la main car elle fermait les yeux pour ne pas regarder autour d'elle.

— Et Jean ?

— Jean ? Ah ! mes bons messieurs, il nous a fait une peur ! En apercevant sa Mary, il a tendu ses petits bras... et si pâle avec de tels yeux que mon sang n'a fait qu'un tour ! Elle l'a pris, il s'est évanoui sur sa poitrine.

Mais ça s'est passé très vite et maintenant il repose l'air si heureux qu'il ne paraît presque plus malade.

Vous verrez que mon idée était bonne... on le sauvera. Alors, vous vous arrangerez avec la jeune fille, vous avez le temps de combiner quelque chose d'ici là.

Et moi, ajouta Nini, moi je me trotte si vous le permettez vu qu'il est très tard et que mon pauvre Ficelle doit se demander ce qui m'arrive.

Ce gosse-là, un vrai caniche, il pleure quand je suis en retard, il s'assoit sur l'escalier et on ne l'en ferait pas démarrer pour un empire. Alors, vous comprenez, j'ai charge d'âme.

— Il y a aussi Victor, observa le Russe, en fixant la jeune femme ; ne s'alarme-t-il donc pas lorsque vous vous attardez ?

Et Nini, d'un ton moitié gouailleur, moitié chagrin :

— Victor ? Ah ! bien, si vous attendez qu'il se bile pour quelqu'un ! En voilà un Roger Bontemps ! Il ne pense jamais aux catastrophes lui, et je ne l'intéresse pas assez pour qu'il se tourmente à cause de moi !

Du reste, on ne se voit guère, il prétend que sa patronne devenant de plus en plus timbrée le garde jusqu'à des heures indues.

J'aime mieux le croire que d'y aller voir, parce que si j'y allais voir j'aurais peut-être des surprises désagréables et il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer, pas ?

Mais il aurait quelque amourette en tête que ça ne m'étonnerait qu'à moitié ; je lui trouve une drôle de figure depuis quelque temps.

Elle soupira assombrie soudain, et acheva en baissant sa jolie tête dorée :

— Je me tais et j'attends, j'attends que le caprice soit passé.

Quand il vient une bourrasque on courbe l'échine, n'est-ce pas ? Je sens la bourrasque dans l'air... espérons que ça fera comme les autres fois !

Yvan saisit les mains de la jeune femme et les pétrit furieusement. Au coin de ses yeux brillaient des larmes qui brouillaient le cristal de ses lunettes et tel était son émoi qu'il bégayait.

— Ma chère... ma très chère enfant, il ne faut pas souffrir.

Je sais bien qu'il est impossible de commander à son cœur et que l'amour est une cruelle chose. Je n'essaierai pas de vous détacher de cet homme puisque vous l'aimez malgré tout.

— Ah ! je m'en veux, je m'en veux ! et je donnerais gros pour l'oublier, je vous assure.

Vingt fois par jour je me répète que je suis stupide d'espérer quand même, que Victor se fiche de moi, et qu'un beau jour c'est lui qui me plaquera.

Vous comprenez, on n'est pas aveugle, il y a des choses... insignifiantes d'apparence qui sont justement très importantes à observer. Eh bien, je sens que Victor, malgré qu'il s'en cache, a des idées de derrière la tête.

Voyez-vous je passe par tous les chemins, tantôt j'ai confiance malgré tout, je compte sur l'avenir, et à d'autres moments il suffit d'un rien pour me décourager complètement.

Je me battrais d'être si bête.

— Vous faites une maladie, ma pauvre petite, elle doit passer, ou...

— Comme le petit Jean, essaya de plaisanter la jolie rousse.

— Oui donc, seulement vous c'est une maladie morale, et ce n'en est pas moins grave.

J'espère que vous guérirez et que vous serez heureuse ; je le désire de toutes mes forces, car vous n'avez pas d'ami plus dévoué que... Jacobus et moi.

En n'importe quelle circonstance, comptez sur nous, je vous en prie.

L'émotion suffoquait Yvan, encore un mot et il laissait échapper l'aveu de cette tendresse, faite d'admiration et de pitié que lui inspirait Nini.

Nini dévoyée et pourtant si loyale, si claire, si généreuse, Nini en qui la bonté s'épanouissait comme une fleur rare et robuste.

Nini qui joignait au charme de la femme les mâles qualités d'un brave homme.

Heureusement Jacobus veillait. Outre que l'heure était mal choisie pour une protestation d'amour, mieux valait le silence et la patience.

Telle qu'on connaissait la jolie rousse, éprise de Victor à la folie, elle ne pourrait que plaindre Arenberg et... le repousser.

Tandis que plus tard, qui sait ?

— Ma chère Nini, intervint donc l'homme aux cheveux blancs, vous avez le temps bien juste de prendre le train de sept heures dix ; Pétrowitch vous jettera à la gare.

Encore merci ; je vous devrai peut-être la vie de mon fils.

— Espérez, monsieur Jacobus ; le sort se lasse à la fin d'être méchant... oui, espérez, les mauvaises heures sont passées.

— Dieu vous entende et à bientôt !

— A demain, car vous comprenez bien que je veux des nouvelles. Une journée, pour les petits enfants, c'est énorme.

Demain, Jean peut-être beaucoup mieux.

— A demain répétèrent les deux hommes.

Dans un élan affectueux Jacobus embrassa Nini sur chaque joue.

— Ça c'est gentil, ça vaut tous les remerciements du monde.

— Moi aussi je vous embrasse, dit Yvan, je vous embrasse comme un père.

— Une père ? fit la jolie rousse chez qui le naturel l'emportait encore une fois, alors vous m'auriez eue à dix ans ? On a beau être précoce, ça serait extraordinaire.

— En frère si vous le préférez.

— C'est ça... en frère... vous êtes si bon ! vous êtes le frère de tous, les malheureux ! Allons, au revoir et du courage à tous deux.

Vous verrez, le petit guérira puisque Mary est auprès de lui.

Charlotte, depuis plusieurs jours souffrante, gardait le lit et n'avait par conséquent pas besoin des services de son chauffeur.

Mais elle exigeait qu'il se présentât deux fois dans la journée et elle lui donnait des courses, en femme pratique qui n'entend pas payer un employé à ne rien faire.

Il prenait ses repas à l'office avec Rose et la cuisinière.

Rose qui trouvait Victor fort à son goût aimait à bavarder et ne se privait pas de conter tous les faits et gestes de sa maîtresse, ce qui, comme on s'en doute, était très utile au mécanicien.

La veuve d'Hubert prétendait subir le contre-coup des chagrins par elle éprouvés, en réalité elle était malade de peur, vivait sur un qui-vive perpétuel.

Chaque coup de timbre, chaque appel au téléphone la faisait sursauter. N'était-ce pas une menace nouvelle de l'ennemi invincible et redoutable ?

Son sommeil n'était qu'une succession de cauchemars, elle se réveillait vingt fois en une nuit, baignée de sueur, le cœur palpitant et se disait à chaque aurore nouvelle : Est-ce aujourd'hui qu'il m'attaquera ?

Pour Henry, même existence affolante, mêmes terreurs diurnes et nocturnes, même angoisse.

Il y avait quelque part, où ? un être « qui savait ». Cet être était le maître de l'heure, il disposait à son gré de la vie et des biens de ceux dont il possédait les secrets.

Quand viendrait-il ? Quels seraient ses coups ? Autant d'énigmes assez redoutables pour conduire à la folie.

Ajoutez à cela les déchirements intestins, les disputes, les récriminations, les plaintes que se jetaient sans cesse au visage les deux complices et vous aurez une faible idée de leur état d'esprit.

Charlotte avait affirmé à ses domestiques qu'elle avait saisi la police du vol de bijoux, en réalité elle s'était bien gardée de porter plainte.

Mettre la police dans ses affaires, combien son dangereuse s'il en fut. Non, non, le silence, le silence quoi qu'il dût advenir...

Mais son pauvre enfant, son cher petit qu'avait-on fait ? Sans doute on le tenait caché en un lieu fétide, on le brutalisait pour étouffer ses cris.

A cette pensée, le cœur de la mère saignait sous les affres du remords.

(A suivre).

GUIDE MASSON DES ...